L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

70e ANNEE (7e Serie)
N° 14. — 7 AVRIL 1960

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Saint Charles Borromée à Bergame. — II. Une météorite en Sibérie. — III. Poussière météoritique. — IV. L'âge du système solaire. — V. L'athéisme soviétique. — VI. Le règne de la perruque. — VII. Un échec agricole en Russie. — VIII. Préparation au voyage. — IX. La foire de Lyon. — X. La crise de la Prédication. — XI. E. Mounier et le Personnalisme chrétien. — XII. Peut-on dire : « Je veux me faire prêtre » ?

I

Saint Charles Borromée à Bergame

Don Giuseppe de Luca nous entretient, dans l'*Osservatore romano* du 29 janvier 1960, de la publication du tome V et dernier d'un ouvrage considérable concernant les *Visites apostoliques de saint Charles Borromée à Bergame*. Cet ouvrage a pour auteur premier don Angelo-Giuseppe Roncalli, devenu S. S. le pape Jean XXIII. C'est lui-même qui conte l'origine du travail.

En 1906, alors qu'il avait 25 ans, prêtre depuis un an et secrétaire de son évêque, Mgr Radini-Tedeschi, il tomba sur un matériel abondant, comportant les actes officiels des visites pastorales de saint Charles Borromée, dans sa ville de Bergame. Il y avait là plus de 40 volumes de textes. Quel courage ne fallait-il pas pour s'atteler au dépouillement et à l'utilisation historique de ces sources ! Le jeune Roncalli fut vivement encouragé par son évêque d'abord et aussi par un brillant bibliothécaire de l'Ambrosienne, Mgr Ratti, le futur Pie XI. Il se mit donc au travail dès 1909 ; — le premier volume fut prêt au moment de la clôture des fêtes centenaires de la canonisation de saint Charles, en 1910. Il ne parut cependant qu'en 1936. Dans l'intervalle, Mgr Roncalli était entré dans la diplomatie pontificale et il était devenu, au temps de cette publication, Délégué apostolique en Turquie. L'année suivante, 1937, paraissait le tome II. Il faut dire que, sans pouvoir s'occuper en personne de la poursuite de la rédaction, en raison de ses nouvelles fonctions, Mgr Roncalli avait su trouver un collaborateur dévoué et compétent en la personne de don Pietro Forno, un ami et un ancien condisciple du séminaire de Bergame. Mais il gardait personnellement la haute main sur le travail. Ce tome II était en réalité la seconde partie du tome I, consacré à la *Visite de la Cité* de Bergame. Le tome III devait être le commencement de la *Visite du diocèse*. Il fut composé en 1938, dans les derniers mois de la vie de don Forno, et parut en 1939. Il fallut attendre jusqu'à 1946, pour la publication du tome IV. Dans l'intervalle, Mgr Roncalli était devenu, au début de 1945, nonce à Paris. Et enfin, le tome V et dernier est daté de 1958. Selon l'aveu de l'éminent auteur : « en temps normal, un travail de cinq années en serait venu à bout : par contre, il en a fallu cinquante ! » C'est que tant d'autres occupations étaient venues à la traverse de cette réalisation !

Il y a fallu une persévérance remarquable et digne d'être imitée par d'autres chercheurs. Un tel ouvrage a pour la connaissance de l'histoire ecclésiastique post-tridentine, la plus grande importance. Qu'il soit permis au signataire de cette Causerie de dire qu'il eut l'honneur de s'entretenir de cet ouvrage alors qu'il n'était pas encore terminé, avec son auteur, alors nonce à Paris. Ce que Mgr Roncalli faisait remarquer très justement c'est que les actes des Visites pastorales de saint Charles sont si complets que tous les détails en sont rapportés, et en particulier les denrées qu'il avait fallu acheter pour la réception du prélat, avec leurs prix d'alors, ce qui permet de jeter un coup d'œil sur les réceptions de cette époque et sur les prix de chaque chose. Mais il va de soi que les détails données sur la sollicitude pastorale de l'illustre archevêque de Milan sont encore bien plus précieux. Dans l'ouvrage même, on trouve, sous la plume de Mgr Roncalli, l'observation suivante :

> « Les Archives vaticanes sont très riches en dossiers de Visites apostoliques faites dans nombre de diocèses d'Italie. La simple allusion que Pastor en a faite (*Histoire des papes*, Grégoire XIII, chap. 2) devrait nous donner l'envie d'explorer, ne serait-ce que le champ des documents et de la bibliographie. Cela ferait naître une ferveur nouvelle. Et quelles surprises pour le chercheur, dans une étude à la fois utile, captivante et pleine de noblesse ! Par son exemple, Bergame aurait d'ores et déjà bien mérité de la culture catholique. »

Rappelons que la Visite apostolique de saint Charles à Bergame est datée de 1575. L'ouvrage qui en contient les détails est farci de notes savantes et souvent savoureuses. Rien n'y manque. Nous avons parlé plus haut des banquets et des denrées qui y figuraient au titre de la cuisine ; mais dans les églises visitées, rien n'est omis de la décoration intérieure, de l'argenterie, de la ciergerie, des statues, tableaux, rétables, ornant les autels ou les murs. Les inventaires des objets du culte sont complets. Mieux encore, les prêtres, curés, vicaires, confesseurs, sont questionnés, passés en revue. On voit leurs caractères, leurs problèmes personnels, leurs déficiences, et tout le monde, depuis les plus grands personnages, jusqu'aux plus pauvres diables, défile sous nos yeux. Toute une

époque, toute une région, se révèle avec ses mœurs, ses particularités, ses doléances.

Les historiens auront grand intérêt à consulter de tels documents au simple point de vue des rapports entre les autorités civiles de ce temps-là et l'autorité ecclésiastique. Bergame dépendait politiquement de Venise et la République était fort chatouilleuse en ce qui regardait ses privilèges ou ce qu'elle estimait tel. La sainteté et l'autorité d'un homme tel que Charles Borromée en imposait à tous, mais le Conseil des Dix, à Venise, n'en voyait pas moins d'un très mauvais œil, l'intervention d'un prélat aussi méticuleux dans les affaires intérieures de l'Etat. Il s'empressa de dénoncer au pape, Grégoire XIII, les prétendus empiètements du cardinal de Milan. Tout en rendant hommage à sa haute sainteté, il laisse entendre que Rome devrait modérer son ardeur et atténuer sa sévérité.

Le peu que nous en disons ici suffit à révéler la richesse de documentation qui distingue la publication de l'ouvrage dont nous parlons et dont voici le titre exact en italien : *Gli Atti della Visita apostolica di S. Carlo Borromeo a Bergamo* (1575), publiés par Angelo-Giuseppe Roncalli, archevêque titulaire de Mesembria, avec la collaboration de don Pietro Forno, Florence, Leo S. Olschki.

II

Une météorite en Sibérie

Dans *Science et Vie* de février 1960, Georges Ketman donne à un article le long titre que voici : *Les Russes enquêtent en* 1960 *pour répondre à cette question surprenante : y aurait-il eu, en Sibérie, une explosion atomique en* 1908 *? ou une Météorite extraordinaire ?*

Ce qui est sûr, c'est qu'il y eut, le 30 juin 1908, une secousse sismique considérable, dont l'épicentre était en Sibérie. Nul ne pensa certes à une explosion atomique, parce que la physique nucléaire était bien trop peu avancée à cette date pour que l'idée même en pût venir à personne. Si les graves savants russes d'aujourd'hui en parlent, c'est pour piquer l'attention. Beaucoup d'entre eux, en effet, croient dur comme fer qu'il y a d'autres planètes habitées en dehors de la Terre. Si donc on admettait qu'il y eut une explosion atomique en 1908, cela ne pourrait venir que d'êtres humains extraterrestres plus avancés que nous en physique !

Mais comment expliqua-t-on alors, et jusqu'à 1950, l'explosion en question ? Tout simplement par la chute d'une énorme météorite.

« Quel autre phénomène aurait pu dévaster environ 5.000 km² de forêts et de terres et effacer toute trace de vie, pendant 30 ans, sur un rayon de 30 km ? »

Seulement, la Sibérie était alors un pays tellement inabordable qu'il fut longtemps difficile d'aller examiner sur place ce qui s'était passé. Il y eut cependant plusieurs expéditions. Le lieu fut déterminé : Podkamennaya, à environ 500 km au nord d'Irkoutsk. Mais on constata de grandes différences entre l'action de la météorite supposée et celle des autres qui étaient connues à travers le monde. En se limitant à la période 1903 à 1957, on a repéré au moins 18 cratères météoritiques importants, dont le diamètre va de 16 mètres à 9.140 mètres, en passant par toutes les dimensions intermédiaires. Bien plus, on a repéré par aérophotographie une vingtaine d'autres cratères dans le nord du Canada, mais on n'a pas pu encore les explorer. Il y a donc des chutes de météorites énormes, de temps à autre, sur notre globe. Mais la météorite de 1908, en Sibérie, a deux traits distincts : 1° pas de cratère ; 2° elle n'a laissé que des débris infimes de matière. Par contre, la violence de déflagration fut si considérable, que dans la région centrale, les arbres — des sapins sont debout, avec toutes les branches arrachées, et les troncs enfoncés d'un mètre dans la tourbe du sol. Et autour de cette région, sur un rayon de 30 km, tous les arbres sont arrachés et couchés. On en conclut qu'il y eut une explosion *au-dessus du sol.* D'autre part, les témoins du temps, notamment le professeur A. A. Polkanov, ont déclaré avoir vu un immense nuage, s'élever jusqu'à environ 20 km d'altitude et le lendemain encore, dans ce nuage des lueurs vertes, jaunes et parfois roses, tandis que régnait une clarté inhabituelle, — même la nuit, il faisait si clair qu'on pouvait lire dehors !...

Ce que nous savons actuellement des explosions atomiques, des « champignons » qui les accompagnent, a donné naissance à la supposition de certains savants soviétiques qu'il aurait pu s'agir d'une explosion atomique, mais venant de Mars. Un astronome soviétique, Michailov, assurait avoir observé, en 1956, une explosion atomique sur Mars. Un docteur russe, Guenady Plekhanov, chef d'expédition à Podkamennaya, a résumé sa position dans les lignes suivantes de la revue russe : *Sovietskaya Rossya* :

« Les recherches en laboratoire que nous allons poursuivre permettront de savoir avec certitude s'il y a eu explosion thermonucléaire. Si nos analyses confirment cette version, on pourra mettre à l'ordre du jour l'étude scientifique de l'explosion : pour déterminer s'il s'agit d'une explosion provoquée par une météorite radio-active d'un type inconnu jusqu'ici, ou bien d'un fragment d'anti-matière, ou encore par l'explosion d'un vaisseau cosmique... »

Cette dernière hypothèse est écartée par les calculs de l'astronome Ary Sternfeld qui a démontré que le mois de juin 1908 n'était pas propice au lancement d'un vaisseau interplanétaire venant de Mars sur la Terre. A noter que s'il avait — ce prétendu vaisseau — éclaté 4 h. 47 plus tôt, il serait tombé en plein sur Léningrad, qu'on appelait alors St-Pétersbourg. A noter encore que si les Martiens avaient pu envoyer un vaisseau interplanétaire sur la Terre, on comprend mal qu'ils n'aient pas recommencé de 1908 à 1960 ! Nous sommes donc, avec l'hypothèse d'un vaisseau ou d'une explosion nucléaire martienne, en plein roman, c'est-à-dire dans le domaine de la « science - fiction ». Les savants russes auront à surveiller leur imagination !

Mais voici deux autres explications plus satisfaisantes : 1° selon Félix Siegel, la météorite en question était poreuse, elle s'est chargée en traversant l'atmosphère d'une quantité considérable d'électricité, qui a causé son explosion, comme une boule de foudre; — 2° selon l'astronome Urey,

la météorite aurait apporté avec elle des radicaux libres, hautement énergétiques, qui ont provoqué l'explosion, en se recombinant à travers l'atmosphère. On peut, du reste, admettre les deux hypothèses ensemble.

D'autre part, on a relevé autour du centre de la chute à Podkamennaya environ 200 petits cratères de 5 à 15 mètres de diamètre, et dans la tourbe de nombreuses petites boules de nickel-fer, dont nous dirons ci-après qu'elles sont caractéristiques des chutes de météorites. Il est tombé, en 1948, un conglomérat de petites météorites, encore en Sibérie, mais cette fois plus à l'est, près de Vladivostok.

Le plus célèbre des cratères connus à ce jour reste celui de « Metero Crater », dans l'Arizona. Son diamètre est de 1.250 m. On y trouva des blocs massifs de nickel - fer presque pur, pesant jusqu'à 500 kilos et présentant des traces d'or et d'argent. On eut d'abord peine à admettre qu'il s'agissait d'un cratère météoritique, mais la chose ne fait plus de doute et on admet que la météorite qui tomba là, il y a environ 50.000 ans, pesait dans les 12 millions de tonnes et qu'elle arriva au sol à la vitesse de 75 km-seconde.

Parmi les météorites qui tombent sur la terre, on distingue communément les quatre catégories suivantes : les *sidérites*, composées de 92 % de fer et 7 % de nickel, avec traces de cobalt ; — les *météorites pierreuses*, composées surtout de silice et d'oxydes de magnésium ; — les *sidérolithes*, composées en proportions variables de granules métalliques et de pierres ; — et enfin les *asidères*, ne comportant pas de fer.

L'article que nous analysons chiffre à environ *une tonne par jour* le poids des météorites qui tombent sur la terre. Nous allons pouvoir comparer ce chiffre avec celui qui est avancé par un très grand spécialiste de la question.

Enfin, on est certain que les météorites ne viennent pas des étoiles, mais uniquement de fragments de planètes ou d'astéroïdes appartenant au système solaire.

III
Poussière météoritique

Nous venons de relever le chiffre de « une tonne par jour » pour le poids des météorites tombant sur la terre. Pour ceux d'entre nous qui auraient peur que cela alourdisse notre planète démesurément, rappelons que le poids de la planète est évalué à 5.974 milliards de milliards de tonnes. Mais prêtons attention à ce que nous dit, dans *Scientific American* de février 1960, M. Hans Pettersson, grand spécialiste d'océanographie, sous le titre suivant : *Sphérules cosmiques et poussière météoritique.*

Pour lui, il estime à « peut-être » 5 *millions de tonnes par an* le poids des particules météoritiques atteignant la terre. On voit que nous sommes immensément loin du chiffre de une tonne par jour, qui ne feraient que 365 tonnes par an...

Que nous dit M. Hans Pettersson, professeur d'océanographie à l'université de Göteborg, en Suède ? — A chaque seconde, des milliers de projectiles solides, voyageant à des dizaines de km de vitesse par seconde, atteignent l'atmosphère terrestre. Ces boulets sont des météorites. La grande majorité sont plus petits que des têtes d'épingles et pèsent moins d'un milligramme. Mais même une petite météorite pourrait blesser, voir tuer, un être humain, en arrivant à nous avec cette vitesse. Heureusement, l'atmosphère terrestre nous protège. On dit parfois qu'elle nous protège contre les rayons ultra-violets du soleil, qui seraient mortels pour nous, et c'est vrai. Mais elle nous protège non moins contre les météorites. Celles-ci s'enflamment, formant ce que nous appelons les étoiles filantes, et se réduisent en fine poussière ou centre météoritique, qui descend lentement et incessamment sur la terre et tombe surtout dans les océans pour cette raison simple que la surface des océans est trois fois plus grande que celle des terres émergées. Il n'y a qu'un petit nombre de météorites de poids plus important qui parviennent à traverser l'atmosphère et à atteindre la terre. Même celles-ci s'échauffent superficiellement par le contact violent avec l'air. Dans le cas des météorites métalliques, il se forme ainsi, à la surface de ces météorites, des goutelettes de métal en fusion, qui sont instantanément refroidies et solidifiées dans l'air, et deviennent des « sphérules cosmiques » qui tombent sur la terre en compagnie de la poussière signalée plus haut.

Le nombre des étoiles filantes varie avec les saisons. On distingue, selon les constellations traversées, les Perséides, dans la seconde semaine d'août ; les Orionides, en fin octobre ; les Léonides vers la mi-novembre ; et les Géminides, au début de décembre. En novembre 1833, les Léonides produisirent un feu d'artifice d'étoiles filantes, qui terrifia les observateurs non-informés.

Il est très difficile de distinguer la poussière météoritique de la poussière terrestre. Même les météorites plus volumineuses ne sont pas toujours aisées à retrouver dans la masse de matière, de boue ou d'eau où il leur arrive de tomber.

> « Depuis 13 ans, écrit M. Pettersson, je suis engagé dans la tâche délicate de mesurer les chutes météoritiques. Mes exemples de poussière météoritique et de sphérules cosmiques proviennent aussi bien des sommets de hautes montagnes que des fonds océaniques. Bien que mes constatations soient loin d'être complètes. les données acquises démontrent que la matière météoritique tombe sur la terre en bien plus grande quantité — environ 5 millions de tonnes par an — que l'on ne pensait jusque-là, d'après les observations astronomiques. »

C'est l'océanographe britannique John Murray qui découvrit, en 1876, l'existence des sphérules cosmiques, à la suite de la croisière du *Challenger* autour du monde. Il avait extrait un quartier d'argile rouge, sédiment couleur-chocolat, des grands fonds océaniques et il y avait promené un aimant à main, qui en fit sortir 20 à 30 petits boulets, ayant un diamètre d'un quart de millimètre ou même moins.

Ces boulets ressemblaient à des météorites, rongées par l'érosion atmosphérique. Il les examina au microscope et conclut qu'il s'agissait sûrement de goutelettes de métal en fusion extraites de météorites. Il suggéra que la très lente accumulation des sédiments dans les grands fonds océaniques

permettait à ces gouttelettes de se trouver en nombre suffisant pour être extraites par l'aimant. En effet, on estime que la sédimentation des mers profondes ne dépasse pas 2 millimètres par 1000 ans. De fait, dans les sédimentations plus rapides, on ne trouve que beaucoup moins de ces sphérules, et même elles manquent totalement. Et l'on comprend que ces sphérules soient pratiquement introuvables dans les terres.

Les expériences de Murray trottaient par la tête de Pettersson auteur de l'article que nous résumons. Il résolut de les reprendre en grand, si possible. Il réussit à atteindre des sédiments ayant 15 mètres d'épaisseur, dans le Pacifique. A raison de 2 millimètres par 1000 ans, cela faisait remonter les couches les plus profondes entre 7,5 et 15 millions d'années. Puis il opéra à l'aide d'un puissant électro-aimant, capable d'extraire 95 % des sphérules dans l'argile des sédiments. Grâce à des filtres spéciaux, il isola : 1° les sphérules ayant plus de 250 microns de diamètre (un quart de millimètre), — 2° celles ayant entre 250 et 60 microns, — 3° celles entre 60 et 30, qui constituent le groupe le plus nombreux. Ces sphérules examinées au microscope révélèrent une origine cosmique indubitable. Dans un quartier d'argile homogène extraite de 5.000 m. de profondeur, on trouva jusqu'à 1.400 sphérules par kilo de sédiment. Mais certaines couches en comportaient jusqu'à 3.000 et même 5.000 par kilo. Des sédiments provenant d'autres océans et ayant un taux de sédimentation plus élevé que le Pacifique, ne dépassaient pas une ou deux centaines de sphérules par kilo.

Mais n'oublions pas que les sphérules ne peuvent provenir que des météorites métalliques. Or nous savons qu'il y a : 1° des météorites qui s'évanouissent entièrement dans l'atmosphère et tombent en poussière impalpable ; 2° que parmi les météorites, il en est qui ne sont pas métalliques, mais siliceuses ou pierreuses, et qu'il ne s'en détache donc pas des sphérules cosmiques, mais encore de la poussière. Il est donc extrêmement difficile d'évaluer la quantité de matière météoritique tombant sur la terre, chaque année.

En 1957, Pettersson, se trouvant titulaire de la chaire de géophysique, aux îles Hawaï, entreprit de mesurer les chutes de poussière météoritique, tombant sur la planète. Il installa un filtre spécial au sommet du Mauna Loa, montagne de 3.300 m. aux Hawaï. Un autre filtre du même type fut établi au sommet du Haleakala, dans l'île de Maui, à 3.000 m. de hauteur. Il arrive bien là que le vent transporte parfois des poussières de lave provenant de volcans éteints ; mais en temps normal, l'air y est étonnamment transparent et affranchi de toute poussière terrestre. Pour distinguer ce qui venait des espaces célestes, Pettersson partit de ce principe que les météorites contiennent beaucoup de nickel. Les *sidérites* en ont jusqu'à 7,5 %, et les *sidérolithes*, environ 1%. On estime la moyenne de nickel contenue dans toutes les variétés de météorites à 2,08 ou 2,8 %. Comme ce nickel est rarement trouvé dans les poussières terrestres, on avait donc un moyen de savoir ce qui tombait du ciel. En prenant comme moyenne, 2,5 % de nickel, il suffisait de multiplier par 40 la quantité de nickel recueilli pour avoir le total de la poussière météoritique. Les échantillons de cette poussière furent transmis à New-York, dont la Commission d'énergie atomique finançait ces travaux. On analysa cette poussière et on y trouva du strontium 89 et 90, puis on envoya le tout à Vienne où un spécialiste démontra qu'il s'y trouvait du fer, du nickel et du cobalt. Les calculs révélèrent que dans chaque décamètre cube d'air, on trouve 0,006 milligrammes de poussière météoritique.

D'après cela, le total de poussière météoritique tombant sur la terre atteindrait 14 millions de tonnes par an. Un autre chercheur, Watson, estime que ce chiffre est trop fort et donne au maximum 3.650.000 tonnes. Rectifiant donc son premier calcul pour se rapprocher de Watson, le second chercheur cité, Pettersson s'en tient au chiffre que nous avons donné de 5 millions de tonnes par an, ce qui cadre fort bien avec la quantité de nickel se trouvant dans les sédiments océaniques.

La conclusion de Pettersson est la suivante :

Afin de parvenir à une estimation plus sûre, je suis en train de poursuivre la collection de mes essais à Hawaï. Des appareils collecteurs ont été également installés dans un observatoire élevé, sur la Jungfrau, dans les Alpes suisses. D'ici à quelques années, les constatations seront assez nombreuses pour commencer à avancer une indication ferme au sujet du montant total de la poussière météoritique, tombant actuellement sur la terre. »

En attendant, on peut retenir le chiffre approximatif de 5 millions de tonnes par an.

IV

L'âge du système solaire

Sous le titre « Age des éléments », on trouve dans le même numéro de *Scientific American*, dans la section « *Science and Citizen* », des indications assez curieuses au sujet de l'âge de la matière du système solaire.

On a vu, dans les deux paragraphes précédents, que nous recevons une quantité considérable de matière de ce système, sous forme de météorites. Et on possède des fragments importants des plus grosses météorites tombées sur notre terre. On a donc pris comme sujet d'étude un fragment de météorite pierreuse. L'analyse a donné comme résultat que cette météorite datait de 4.950 millions d'années, soit bien près de 5 milliards.

Utilisant un spectromètre de haute sensibilité, John H. Reynolds, de l'Université de Californie, a découvert des traces de xénon 129. Or, cet isotope est un élément dérivant de la déchéance d'un élément radio-actif, l'iodine 129, considéré comme ayant un demi-vie de 17 millions d'années. Ce qui en reste ici est donc de l'iodine fossile qui a dû être formée en même temps que la météorite. Il suffisait donc de mesurer avec précision la quantité restante de cette iodine déchue en xénon 129, pour savoir quand elle fut formée. Les calculs ont donné le nombre de 350 millions d'années. Et comme la météorite elle-même, dont l'âge peut être calculé par la quantité d'uranium passé à l'état de plomb et de potassium passé en argon, date de 4.600 millions d'années, — en ajoutant les 350 mil-

lions d'années de l'iodine, on arrive au total indiqué de 4.950 millions d'années pour le tout.

D'après une opinion courante, tous les éléments solides du système solaire auraient été fabriqués en une seul « fournée ». Cette fabrication, d'après Reynolds, remonterait donc à près de cinq milliards d'années. La météorite sur laquelle on a fait ces calculs tomba, il y a 41 ans, à Richardton, et se trouve actuellement au Musée de Météorites de Sedona, dans l'Arizona. Un tiers de cette collection fut vendu récemment au British Museum ; et Reynolds redoute que le reste ne prenne le même chemin. « Il semble honteux, déclare-t-il, que cette collection sans prix puisse jamais quitter le pays »!

V

L'athéisme soviétique

Nous sommes parfois enclins à croire qu'il existe, chez les Soviets, une tendance à la « paix » entre leur idéologie et la nôtre. L'*Osservatore romano* du 5 février 1960, sous la signature F. A. et le titre *Athéisme soviétique*, nous met en garde contre des illusions de ce genre. Au dernier Congrès du parti, on a recommandé « l'intensification de la lutte ». Cela veut-il dire qu'il y a eu relâche ? Pas du tout. L'action antireligieuse ne s'est jamais ralentie. Depuis un an, le parti communiste soviétique a multiplié les attaques contre l'Eglise orthodoxe, en donnant une grande publicité à des déclarations d'apostats et à de soi-disant scandales. Une revue athée, qui avait interrompu sa publication, vient de la reprendre. On sait que si l'Etat soviétique a adopté le calendrier universel, qui est grégorien, l'Eglise russe garde encore le calendrier julien, si bien pour elle que Noël tombait le 5 janvier. La veille donc de la Noël russe, le 4 janvier, la Radio de Moscou, contrairement à ce qui se passe dans l'immense majorité des radios, qui sont toujours respectueuses des religions, diffusait une causerie tendant à faire de Noël une fête entièrement légendaire. Les fêtes religieuses, au surplus, ne seraient qu'un « truc » des capitalistes pour tenir enchaînées les masses laborieuses. L'existence de Dieu, d'après cette causerie, ne serait qu'une fable, et par conséquent aussi toute l'histoire de Jésus. Il appartient à l'homme de faire son bonheur lui-même, sans avoir à l'attendre de la grâce d'un Dieu imaginaire.

Et on cite de cette causerie le passage suivant. qui est aussi explicite qu'il est agressif et stupide :

« ...Le peuple soviétique n'a pas besoin de la fable de l'Evangile, d'un Jésus-Christ qui n'existe pas. Le peuple soviétique n'attend pas la grâce de Dieu. Il construit sa vie lui-même et il est guidé en cela, non par la fable de Dieu mais par la doctrine marxiste-léniniste sur l'évolution de la société... »

Si un tel langage nous paraît aussi enfantin que blasphématoire, il n'est pas niable qu'il revêt une coloration nettement « antéchristique ». Les exégètes admettent de plus en plus que l'Antéchrist peu être à la fois un individu et une collectivité. On trouve ce caractère dans les manifestations du genre que nous venons de signaler. Et cela nous rappelle qu'il ne faut pas croire à l'existence d'un communisme « assagi » et tendant la main aux croyants, en se montrant plein de respect pour leur foi. A la vérité, en novembre 1954, Khrouchtchev lançait une circulaire sur les « Erreurs dans la campagne de propagande scientifico-athéiste parmi la population ». Dans le même temps, il recommandait d'éviter les offenses et les vexations administratives contre la religion. Mais cela n'empêche pas que de nouvelles publications athées voient le jour et que la *Pravda* les couvre d'éloges, ni que la radio officielle ne consacre une part importante de ses émissions à d'intenses objurgations, soi-disant « scientifiques », pour propager l'athéisme. Tout récemment, la revue mensuelle *Molodoi Kommunist* prenait vivement la défense des enfants contre « la violence spirituelle des parents ».

« Les parents, disait la revue, devraient être appelés à répondre de leurs actes, lorsque, dans le milieu familial, les enfants reçoivent une éducation religieuse et antisociale. Et là où les intérêts de l'Etat sont en jeu, leur responsabilité devrait tomber sous le coup de la loi et n'être pas seulement morale. »

Dans les Républiques dites « populaires », les parents qui élèvent leurs enfants dans la religion risquent de perdre leur place. Les catholiques sont aussi particulièrement visés dans les régions où ils sont en nombre, comme en Lithuanie ou en Ukraine et chez les uniates grecs-catholiques. En fait, la Russie entend contraindre à l'apostasie tous les uniates. Les journaux ukrainiens ne cessent de dénoncer « l'activité clandestine » des grecs-catholiques. Or cette activité consiste essentiellement dans le refus d'apostasier.

Dans l'ensemble, le communisme reste donc l'adversaire déclaré de toute religion. Il professe que la foi religieuse est, selon la pensée du matérialiste Feuerbach, une aliénation par l'homme de la meilleure partie de lui-même, pour la transférer à une divinité qu'il « se construit ». Ce n'est pas très logique au fond, car si Dieu n'existe pas, l'idée de Dieu est donc une construction tout humaine, et par suite en croyant en Dieu on croit à l'homme qui l'a construit. On ne sort pas de l'humain. Il n'y aurait pas là d'aliénation, mais simplement une hypothèse humaine qui vaut bien celle de l'éternité de la matière !

Dans le même esprit d'antireligion, l'Académie soviétique des Sciences vient de publier un livre sur la Papauté. L'auteur serait un « spécialiste », nommé M. Gheinman. Il attaque violemment le pape Jean XXIII, pour avoir « adopté » les « traditions anticommunistes » du Vatican. Et il dénonce le futur Concile œcuménique comme une tentative d'unir les chrétiens sur la base de l'anticommunisme, en une sorte de « Nato religieuse ».

De toutes façons, le communisme garde toute sa haine contre la foi religieuse en général et contre la foi en Jésus-Christ en particulier.

VI

Le règne de la perruque

Quand nous jetons les yeux sur le portrait de Louis XIV, par Rigaud, nous lui voyons la tête couverte d'une opulente perruque. Et tous les grands personnages du temps sont ornés du même appendice. Il y a donc eu, en France, et en Europe,

durant deux siècles, les XVII et XVIII^e^, un « *Règne de la perruque* ». Sous ce titre, M^me^ Marie-Louise Plourin nous donne un article dans *Aux Carrefours de l'Histoire*, n° 27.

C'était une tradition de nos rois d'être chevelus, mais sans porter la perruque pour autant. De Charles V à Louis XII, ils portèrent la chevelure mi-longue seulement. François I^er^, à la suite d'un accident qui l'avait balafré, laissa croître sa barbe, mais se fit couper les cheveux. Tous les Valois firent comme lui. Henri IV lui-même, premier roi bourbon, portait les cheveux courts. Mais son fils, Louis XIII, se trouvant chauve, à 30 ans, voulut cacher cette calvitie et adopta la perruque, en quoi il fut imité par les courtisans. Bien avant, le poète « gaillard », Guillaume Coquillart (1421 - 1510) avait écrit, au sujet de la perruque :

> De la queue d'un cheval peinte,
> Quand leurs cheveux sont trop petits,
> Ils ont une perruque feinte...

D'après cela, la perruque aurait donc été faite de « queue de cheval ». Admettons-le ! Quoi qu'il en soit, les courtisans se félicitèrent de la mode nouvelle, quand le roi Louis XIII l'eut lancée. C'est que si le chapeau était d'usage dans un appartement et même à table, l'étiquette l'interdisait devant le roi, sauf pour de très hauts personnages. Avec la perruque, on avait toujours la tête au chaud. Et ce n'était pas un mince avantage dans les vastes pièces mal chauffées des palais du temps. D'autre part, on avait des cheveux de la couleur préférée. Les « rousseaux » pouvaient cacher leurs cheveux, en un temps où l'on prétendait que « Judas était rousseau ».

De la cour, l'usage se répandit dans toute la société, chez les comédiens, les maîtres à danser, les élégants, les petits maîtres, les jeunes marquis, enfin chez les robins, les médecins. Avec le temps, on vit la perruque jusque sur la tête des matelots !

C'est depuis ce temps que les « barbiers » prirent le nom de « perruquiers » qu'ils ont gardé, bien que la perruque ait à peu près disparu. La corporation des « perruquiers » fut organisée par un édit de 1659. Le nombre des membres de la corporation était strictement limité : en 1659, ils étaient 200 ; en 1691, 300 ; en 1701, 400. Parmi les « perruquiers » français, il se rencontra de vrais artistes et qui se firent un nom. On garde le souvenir des suivants : Pascal, Pelé, Jordanis, Vincent. Un certain La Roze avait la spécialité des perruques d'abbés, appelées aussi perruques à couronne. Jusqu'en 1673, les perruquiers se confondaient avec les barbiers et étuvistes, mais ils formèrent ensuite une corporation distincte.

Les perruquiers eurent une grande émotion quand le ministre Colbert prétendit que l'importation des cheveux menaçait l'équilibre commercial du pays. Il fallut lui prouver, chiffres à l'appui, que l'exportation des perruques dans toute l'Europe couvrait et dépassait le montant des importations de cheveux ! L'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne étaient pour nous de bons clients. Un perruquier français plein d'astuce avait fait peindre à son enseigne Absalon pendu sous un arbre, avec cette légende spirituelle :

> Passant, contemple la douleur
> D'Absalon pendu par la nuque !
> Il eût évité ce malheur
> S'il avait porté perruque !

Un roi comme Louis XIV avait toute une collection de perruques, avec un serviteur chargé de veiller sur le cabinet qui les contenait. Un garçon, en outre, était chargé de peigner les perruques royales, et recevait pour cela 200 écus.

En sortant du lit, la première pièce d'habillement que prenait le roi, si l'on peut dire, était sa perruque. A son lever, il en portait une plus courte que dans le jour. Dans la journée, il en changeait selon les cérémonies et les occupations.

Les perruques de grand style étaient des monuments, qui coûtaient fort cher. La *royale* ou *in-folio* était la plus opulente. Au-dessous, la *brigadière*, pour les militaires, la *robin*, pour les magistrats, la *bichonne*, les perruques *à l'espagnole, à la cavalière, à la financière.*

Sous Louis XV, la perruque perdit de son volume. Elle se limita à des cadenettes sur les côtés, avec une queue nouée sur la nuque. L'Encyclopédie Perruquière, publiée à Paris, en 1757, contient 45 modèles différents de perruques. Les médecins, les magistrats, les procureurs ne pouvaient pontifier qu'en perruque. La valetaille portait la perruque *à la bourse*. M. de Sartine, lieutenant-général de police, fut célèbre par la variété de ses perruques. Il y avait la perruque pour le conseil, la perruque pour les interrogatoires, et parmi eux, *l'inexorable*, qui était la plus terrible. Il y avait aussi la perruque des rendez-vous galants, à cinq petites boucles flottantes.

Sous Louis XVI, la perruque prend encore de nouvelles formes : *à l'oreille, à la circonstance, à la grecque, à la Panurge, à trois marteaux.* Le chapeau alors est devenu un vêtement superflu, mais contrairement à l'usage actuel, on le garde, et on le porte à la main, ou bien on le met sous son bras. Le tricorne est appelé « chapeau de bras ».

Avec la Révolution, les perruques disparurent. Ce furent les jeunes avocats du barreau qui y renoncèrent les premiers et on appela « têtes à perruques » les obstinés qui en gardaient l'usage. La raillerie tombait naturellement sur des vieillards, qui refusaient d'abandonner un ornement qui leur était nécessaire.

La consommation de cheveux, au temps des perruques, fut presque incroyable. On achetait les cheveux des femmes mortes ou vivantes. Les gros commerçants envoyaient des tondeurs parcourir les provinces. Les meilleurs cheveux venaient des pays de cidre et de bière, pas des pays chauds.

La confection des perruques était chose fort compliquée et savante. On comprend qu'une belle perruque blonde ait pu coûter jusqu'à 1000 écus ! Le cabinet des perruques à Versailles contenait une fortune.

Ce n'était pas sans difficulté que l'Eglise avait laissé se propager une telle mode. Puis, peu à peu, les ecclésiastiques eux-mêmes se mirent à porter perruque, non sans qu'il se formât, chez les rigoristes, de nombreuses et vigoureuses contradictions :

« Couvrir sa tête de cheveux empruntés à la dépouille des morts, peut-être d'êtres impurs ou de courtisanes — c'est ici Clément d'Alexandrie qu'on fait parler — c'est interposer entre soi et la bénédiction ecclésiastique ou la réception des sacrements un obstacle !... »

Les abbés de cour passèrent outre, ensuite vinrent les chanoines, les semi-prébendés, les chapelains, les chantres, les vicaires. Mais cela ne se fit pas sans de multiples épisodes, dont beaucoup nous paraissent comiques. Il y eut notamment, le 25 novembre 1685, un grand scandale à la sacristie de Beauvais. Un abbé Raoul Foi prétend célébrer en perruque. Son tour arrivé, il trouve un autre prêtre qui l'a devancé. Il s'étonne. — « La cause en est à votre perruque », répond l'autre. Naturellement, il proteste. Mais le doyen explique : « Nous avons délibéré que vous ne célébreriez pas avec une perruque. »

Finalement, il est le plus faible et, dans sa colère, il s'adresse à la justice. Il en résulte un « procès-verbal de ce qui se passe dans l'Eglise-cathédrale de Beauvais, le dimanche 25 de novembre 1685, au sujet d'un chanoine qui voulait dire la messe en perruque... Assignation au Châtelet de Paris, donnée à un chanoine de l'Eglise-cathédrale de Beauvais, à la requête d'un de ses confrères qui voulait dire la messe en perruque... Assignation donnée devant l'Official métropolitain de Reims, au doyen, de l'Eglise-cathédrale de Beauvais... »

Et tout cela aboutit à l'ordonnance suivante :

« Nous défendons, à peine de suspense *ipso facto*, à tous les ecclésiastiques, bénéficiers ou constitués dans les Ordres, de porter la perruque, sauf à ceux qui, à raison de leur maladie ou de quelque incommodité, en auraient besoin, de nous apporter un certificat raisonné de médecin, faisant foi de la nécessité qu'ils en ont. Auquel cas nous leur donnerons la permission de porter la perruque, à condition qu'elle ne passera pas les oreilles ; qu'elle ne sera ni poudrée, ni enflée, ni frisée annelée ; et qu'enfin il n'y aura rien qui ressente l'air mondain et efféminé, et qu'ils auront toujours la tonsure, conformément à leur ordre et au degré qu'ils ont dans l'Eglise... »

On a bien des fois fait remarquer que l'usage de la perruque rendait facile la pratique si recommandée, à ce qu'on assure, par M. Tronson, d'embrasser sa tonsure, avant de se mettre au lit. C'est une habitude qui a totalement disparu, et pour cause !...

VII

Un échec agricole en Russie

Dans la revue mensuelle américaine *International Peasant Union*, de janvier 1960, un article signé H. B. porte pour titre : *L'Opération de Khrouchtchev « Terres vierges » un échec.*

A la mort de Staline, la situation de l'agriculture en Russie était catastrophique. La production ne dépassait pas le montant de celle de 1913, dernière année tsariste. On concevait alors deux méthodes pour remédier à ces déficiences de l'agriculture : 1° accroître par tous les moyens le rendement par hectare des terres cultivées ; — 2° agrandir les surfaces cultivées par défrichement de terres vierges. Les deux moyens au surplus étaient complémentaires. Et on savait qu'il existait des « terres vierges » dans le sud et le sud-est de l'Oural, qui, de temps immémorial ne servaient que de terrains de pâture à des tribus nomades. Ce fut dans ces régions que Khrouchtchev résolut d'agir.

Négligeant les conditions locales, il ne savait pas qu'en ces pays les pluies sont rares ou nulles et que bien des essais y avaient déjà été faits sans résultats. A partir de 1953, il lança l'opération « défrichement ». Il le fit avec les méthodes russes qui ne sont pas tendres. Des milliers de travailleurs, hommes et femmes, furent extraits de Russie d'Europe, bon gré mal gré, et dirigés vers la région appelée le Kazakhstan, immense territoire, trois ou quatre fois grand comme la France, situé immédiatement au nord de la mer Caspienne. Il y avait là des millions d'hectares de steppe à défricher. Il fallait y créer des fermes, pour la plupart d'Etat, et des milliards de roubles y furent investis. C'était donc une entreprise grandiose.

De 1953 à 1955, un total de 36 millions d'hectares furent défrichés. Les machines agricoles les plus perfectionnées et les engrais les plus fertilisants furent employés. On utilisa les semences les plus choisies et l'on nourrit l'espoir de créer dans cette région un réservoir à grains analogue à l'Ukraine. L'opération « Terres vierges » était l'orgueil et l'espoir de Khrouchtchev.

En 1954, les conditions climatiques furent favorables et la récolte fut bonne. L'année suivante, elle fut au contraire pauvre. Cela ne découragea pas Khrouchtchev, et en février 1956, au XX^{e} Congrès du Parti, il prophétisa en ces termes :

— « Si durant une période de cinq ans, dans les termes vierges, nous pouvons espérer seulement deux bonnes récoltes, avec une année abondante et deux mauvaises, la possibilité d'une culture profitable en ces régions sera démontrée, et par suite nous pourrons avoir du pain à bon marché. Nous ne devons pas oublier, du reste, que dans les conditions actuelles nous n'avons pas besoin de faire de lourds investissements pour produire du grain. »

Cette prédiction parut d'abord se réaliser. En 1956, la récolte des terres vierges fut exceptionnellement bonne. Il y eut encore une récolte très basse en 1957 et une bonne en 1958. L'année 1959 était la seconde d'un nouveau plan quinquennal, en ces régions. Or, en cette année-là, à la date du 25 septembre, Khrouchtchev, devant le Comité du Parti central communiste, se plaignait qu'au Kazakhstan, « les choses allaient mal, voire très mal ». Il révéla qu'au début de la saison des semailles, 18.000 tracteurs n'avaient pu être utilisés, parce qu'on ne les avait pas réparés à temps. Durant la moisson, 32.000 moissonneuses-batteuses, 21.000 moissonneuses et 11.000 batteuses ne pouvaient être employées, étant en mauvaises conditions. Au 1er novembre, 1.600.000 hectares n'avaient pu être moissonnés et deux millions de tonnes de grains étaient perdues sous la neige. Khrouchtchev se fit également l'écho des plaintes des fermiers des terres vierges, qui manquaient de biens de consommation et même de pain ! Mais il ne parla pas des lamentables conditions de logement et d'installation de la population dans ces régions, ni de la diminution constante du chiffre des habitants. C'est

que presque tous ceux qu'on a transportés de force en ces régions s'empressent de s'enfuir, dès qu'ils le peuvent, pour revenir chez eux !

En fait, on doit considérer la tentative de Khrouchtchev, en ces régions, comme un cuisant échec. Le professeur A. Z. Arhimovitch, spécialiste de l'agriculture soviétique, a publié une étude intitulée : *L'Agriculture en Union soviétique, en 1958* (Munich). Et il a montré, d'après les sources soviétiques elles-mêmes, que sur les 36 millions d'hectares défrichés en 1953-1955, il avait fallu en abandonner près de la moitié — exactement 17 millions — parce que les conditions de culture y étaient par trop défavorables. Il ne restait donc, en 1958, que 19 millions d'hectares cultivés. D'autre part, il a fallu livrer à ce pays des semences, en quantité si importantes que le rendement a été le plus faible. Le pain produit là-bas est le plus coûteux de toute l'Union soviétique. On ne peut donc parler de pain à bon marché. La paysannerie russe a fait les frais de cette expérience ; comme elle était déjà fort mécontente du régime, elle l'est bien davantage devant l'échec subi.

Il va de soi que Khrouchtchev ne veut pas perdre la face. Il cherche donc des explications. Il dénonce des responsables. Il avait placé, au Kazakhstan, un ami et protégé, nommé Belyaev, avec le titre de Secrétaire-Général du Parti dans la région, ce qui faisait de lui une sorte de dictateur. Récemment, c'est à lui qu'il s'en est pris, en disant : « Vous êtes mon frère, mais la vérité est ma mère ! »

En fait, il a dû dire adieu à une grande illusion, qui consistait à croire qu'il suffirait d'agrandir les surfaces cultivées pour avoir une production plus importante. Et il reconnaît qu'il n'y a plus qu'une ressource, qui est d'accroître le pourcentage de production dans les terres cultivées et cultivables. On s'en doutait. Mais il y a mis le temps et il y a dépensé beaucoup d'argent. Aujourd'hui, sans vouloir admettre officiellement que l'opération « terres vierges » a été un « four », il essaie de renverser la vapeur et de se porter dans une autre direction.

S'il existe, en France, des sujets de mécontentement dans la paysannerie, c'est bien autre chose non-seulement en Russie mais dans tous les pays soumis à la tyrannie russe. C'est ce qui ressort de toutes les pages de la revue dont nous venons de résumer un article. On y cite, par exemple, deux cas en Lithuanie, dans lesquels des jeunes gens, las de travailler en kohlkoze, ont cherché à quitter la campagne pour aller en ville, mais ils ont été ramenés par la police, ce qui fait dire à la Revue, que « le servage subsiste au cœur de l'Europe », ce qui n'est que trop vrai.

VIII

Préparation au voyage

Dans la revue *Informations et Documents*, du 15 février, Robert Clarke expose ce que peut être à l'heure actuelle, la *préparation au grand voyage* dans l'espace. On y pense en effet intensément. On estime que la chose aura lieu avant deux ans. Le président Eisenhower en personne l'a affirmé, dans son message au Congrès du 18 janvier 1960.

Voici comment on se représente l'aventure. Le voyageur de l'espace sera enfermé dans un scaphandre. La puissante accélération du départ fera passer un voile noir devant ses yeux. En quelques minutes, il dépassera l'atmosphère. Soudain, il sera affranchi de la pesanteur et ne pèsera plus rien. Attaché à un matelas protecteur, il verra par son périscope le ciel qui lui apparaîtra d'un noir d'encre, traversé par des lueurs fulgurantes. Et il sera tantôt brûlé par le soleil et tantôt plongé dans une nuit glacée. Une fois son engin placé sur son orbite, il tournera autour de la Terre, à quelques centaines de km de hauteur. Revenu à lui, il n'aura qu'à surveiller les cadrans de ses innombrables instruments. Il transmettra au sol les indications enregistrées. Il sera, en effet, en liaison constante avec la terre et bientôt — trop tôt peut-être à son gré — lui arrivera l'ordre de redescendre. Il lui faudra alors mettre à feu les rétro-fusées chargées de freiner son retour et d'empêcher son engin de devenir une « étoile filante », qui brûlerait dans l'espace comme une météorite. Ligoté sur son siège, il subira le choc de la rencontre de l'air, comme la surface d'un lac reçoit le choc d'un caillou. Une chaleur formidable se dégagera, dont il surveillera la poussée avec ses instruments. Un premier parachute venant à s'ouvrir, puis d'autres, il retrouvera son poids. Et finalement il rejoindra le sol, ou l'eau, quelque part.

Or, il est un homme qui est à l'entraînement pour ce premier voyage : le capitaine Barr. Mais rien ne sera tenté avant que le premier astronaute puisse disposer de 98 % de chances de revenir sain et sauf.

Dès à présent, les U.S.A. comme la Russie disposent de fusées capables d'envoyer dans l'espace ce qu'on appelle une « capsule habitée ».La seule difficulté qui reste à vaincre c'est le détail de la récupération, c'est-à-dire du retour sur la terre. Les médecins ont déjà réalisé, *in vitro*, les conditions du voyage. Une dizaine de volontaires ont, pendant une semaine chacun, « volé » dans une capusule identique à celle qui sera expédiée dans l'espace.

« Ils ont vécu exactement dans les conditions que devront supporter les futurs astronautes, isolés, n'entrant en communication avec nous qu'à intervalles irréguliers. De temps à autre, disent les médecins, nous avons étudié leurs réflexes, en lançant des signaux lumineux ou sonores, de jour comme de nuit, pour juger s'ils restaient lucides et alertes. Sans qu'ils s'en doutent, des caméras de télévision surveillaient toutes leurs actions. »

Ces expériences ont commencé en 1958. Les psychiatres ont émis des doutes, en raison de l'isolement, ils ont suggéré d'envoyer les astronautes par paires. On a construit, en effet, une cabine à deux places. L'appareil a coûté 100 millions de NF., y compris les frais des laboratoires où travaillent les « médecins de l'espace ».

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les astronautes choisis, au nombre de 7 actuellement, ne sont pas des « phénomènes », mais d'excellents et calmes pères de famille, très compétents, très

attentifs, connaissant à fond le fonctionnement des instruments qui leur seront confiés.

Le premier danger qui les guette est l'échauffement de la cabine, au départ et au retour, en raison du frottement avec l'air. Il leur faudra des tampons épais aux oreilles pour n'être pas foudroyés par le hurlement des réacteurs. Le matelas antichoc sera extrêmement utile.

Ces problèmes initiaux sont en somme résolus. Restent d'autres problèmes graves : 1° l'accélération au départ, qui les fera peser près de 10 fois leur poids et fera fuir le sang du cerveau vers les extrémités. Pour les entraîner, on les a mis dans une centrifugeuse géante. L'un d'eux, le lieutenant Collins, a décrit ce supplice :

« Le globe de l'œil semble aplati comme une crêpe, la tête et les bras sont emprisonnés dans une chape de plomb. »

Pour ces expériences, les hommes sont revêtus d'un scaphandre appelé « anti-G », c'est-à-dire anti-accélérateur de pesanteur. Les résultats constatés démontrer qu'un homme peut supporter sans dommage, avec son scaphandre, des accélérations égales à 8 G, c'est-à-dire 8 fois l'accélération terrestre, appelée G, et qui est égale à 9,81 mètres par seconde. Et avec cette sur-accélération de 8 G, il peut y avoir des pointes plus fortes encore.

Les animaux envoyés dans l'espace : les singes Able et Baker, la chienne Laïka, ont supporté cette épreuve. Il n'y a pas de raison pour que l'homme ne les supporte pas.

Il reste cependant à savoir si l'homme pourra supporter un vol prolongé, en étant privé de pesanteur. A terre on a fait des essais. Avec des avions spéciaux, on a pu atteindre la suppression de pesanteur pendant 40 à 60 secondes.

« C'est une impression plutôt amusante, la première fois, a raconté le capitaine Wade, recordman de cet exercice. Les séances d'entraînement que nous faisons presque chaque jour... sont régulièrement ponctuées de fous rires inextinguibles... Mais des nausées apparaissent, chez beaucoup d'entre nous, à la longue. Qu'en sera-t-il lors de voyage d'une durée de plusieurs jours, dans une fusée qui nous placera dans un état de non-pesanteur, lorsque ses moteurs seront éteints ? Peut-on dormir dans cet état ? La circulation du sang n'en sera-t-elle pas gênée ? Comment empêchera-t-on les aliments, pris avec une paille, d'aller dans les poumons, puisqu'ils ne descendront plus automatiquement vers l'estomac ?... »

Problème non-résolu !

Autres problèmes : nous sommes protégés par l'atmosphère contre de mortels dangers : intense lumière solaire, — chaleur et froid dans l'espace, — rayonnements ultra-violets, et surtout rayons cosmiques, agissant comme des rayons alpha. Comment se protéger contre tout cela, hors de l'atmosphère ? Les animaux indiqués plus haut y ont échappé, mais c'étaient dans des voyages de courte durée. Le major Simmons a vécu 32 heures, dans un ballon, jusqu'à 30 km d'altitude. Il n'en a subi aucun dommage. Mais il n'a éprouvé que le tiers environ des chocs de particules éprouvés à 100 km de hauteur. Au surplus, après son vol, on a observé sur ses bras des poils gris. De même, des souris noires devinrent blanches, après un séjour en ballon à de semblables altitudes. Que signifient ces altérations ? Les médecins ne pensent pas que cela soit grave, mais ne se prononcent pas. Nous avons parlé des météorites, ci-dessus. Il en tombe, avons-nous dit, au moins 13.700 tonnes par jour, dont la plupart sont réduites en poussière. Mais dans l'espace, on les recevra de plein choc. Si la paroi de la « capsule » était perforée, ce serait catastrophique.

En attendant, l'entraînement des volontaires se poursuit sans arrêt. C'est très dur, paraît-il, mais tous restent enthousiastes. Voici les exigences imposées :

« Les futurs astronautes devront être des observateurs expérimentés, dotés d'un sang-froid à toute épreuve et disposant de grandes ressources en cas de difficultés imprévues. Leur intelligence devra être au-dessus de la moyenne, et ils devront être capables de supporter physiquement des conditions extrêmement dures. Il leur faudra rester constamment calmes... »

On a songé aussi à expérimenter les effets produits par le vol dans l'espace sur les plantes et leur croissance, sur la reproduction animale, etc.

Pour ce qui regarde les grands voyages, on calcule que de la Terre à la Lune, une fusée à passagers mettra de 4 à 5 jours. Pour les grandes explorations vers Mars et Vénus, il faudra compter des mois, et prévoir un tonnage d'aliments et d'air respirable...

Nous ne sommes pas encore au bout de nos étonnements !

IX

La foire de Lyon

Dans les *Cahiers d'Histoire* n° 1 de 1960, en entier consacré à la foire de Lyon à travers les âges, MM. Jean Labasse et André G. Marty, nous parlent de *la Foire internationale*, telle qu'elle fonctionne actuellement.

La première foire de Lyon, dans le passé, ouvrit ses portes, à Pâques de l'an 1420. Mais après bien des alternatives, en raison des guerres surtout, elle était complètement disparue à la veille même de la Révolution. La foire actuelle date de 1916. On était en pleine guerre. Un Suisse, Georges-Louis Arlaud, eut le premier l'idée de ressusciter la foire de Lyon, en raison de la fermeture par la guerre de la foire de Leipzig. Entre août 1914 et mars 1915, l'idée d'Arlaud ne rencontra que scepticisme et indifférence. Finalement, il se forma un Comité d'études, qui obtint l'accueil, quelque peu réservé, du jeune maire de la ville, Edouard Herriot. En août 1915, la Société de la Foire prend naissance, d'abord à l'état de projet, puis en octobre-novembre sous forme de souscriptions-emprunt, et enfin le 18 décembre, par sa première Assemblée constitutive, sous la présidence d'Achille Lignon. On avait entre temps obtenu les patronages politiques les plus importants : de Raymond Poincaré, Président de la République, de René Viviani, Président du Conseil.

La première foire débuta le 1er mars 1916, sur 2.400 m² de terrains, mis à la disposition de la Société par la Ville. Ce fut un succès. Dès le mois d'août suivant, on se mit à construire des stands en ciment, le long du parc de la Tête d'Or.

Le nombre des exposants en 1917 fut le double de celui de 1916. On on conclut qu'il fallait construire ce qu'on appelle à Lyon le Palais de la Foire. La Ville fournit les terrains, par un bail de 99 ans, expirant en 2017. On peut dire que le concours de la Ville a été décisif pour la réussite exceptionnelle de cette foire, qui ne devait cesser de grandir.

En un sens toutefois, le succès fut presque trop grand car il fut le signal de la création d'un grand nombre d'autres foires en France : Paris, Bordeaux, Lille, Marseille, Strasbourg: Edouard Herriot fit en vain toutes sortes de démarches pour éviter cette multiplication. La foire de Lyon n'en poursuivit pas moins sa propre carrière. Depuis la fin de la dernière guerre, le nombre des exposants a passé de 3.682 en 1946, à 6.196 en 1959. Dans ces chiffres, celui des exposants étrangers a grandi plus vite que celui des exposants français, passant de 99 en 1946 à 1.405 en 1959, après avoir touché un maximum de 1.613 en 1958. Le total des visiteurs fut de 723.090 en 1946, et il est tombé à 686.320 en 1959, après avoir touché un point culminant de 872.322 en 1954. Mais ce qui est le plus intéressant c'est que le nombre des affaires conclues n'a cessé de grandir. Il était de 21.820 en moyenne par exposant, en 1946, et de 50.480 en 1959.

On a vu que la foire avait débuté en 1916, sur 2.400 m^2 de terrains. Actuellement elle s'étend sur une longueur de 1800 m. et une largeur de 150 m., entre le Rhône et le Parc de la Tête d'Or, soit une surface de 277.330 m^2. Elle s'est donc agrandie plus de 100 fois en surface au sol. Mais si on compte la surface avec les divers Palais à étages, on arrive à une superficie de 405.000 m^2, et la foire occupe, en dehors de ses 12 administrateurs et des 50 à 60 membres de son Comité, 85 personnes à titre permanent, 120 pendant 4 mois, 250 pendant 3 semaines, et 1.500 à 2.000 pendant les 10 jours de la tenue elle-même.

L'année 1960 s'annonce comme importante, en raison de décisions prises par la Direction de la Foire.

Il ne s'agira plus d'une Foire universelle, comme par le passé. On a décidé en effet :

1° la suppression de certains groupes professionnels non représentatifs ;

2° la création au sein de la Foire de trois manifestations professionnelles spécialisées : le Salon international des Jeux, et Jouets d'enfants, voitures d'enfants et puériculture ; — le Marché européen de l'Ameublement ; — le Salon international de la Quincaillerie, de l'Outillage, de l'Equipement ménager et du Chauffage. Ce dernier, à partir de 1961, deviendra autonome et n'aura qu'une durée de 3 ou 4 jours ; mais en 1960, il aura toute la durée de la Foire.

A l'avenir, on compte éliminer tous les secteurs défaillants, pour se concentrer sur les secteurs en plein essor. « La Foire n'est pas une bouée de sauvetage pour secteur économique en régression. » En définitive, la Foire de Lyon entre dans ce qu'elle regarde comme sa « troisième époque ». Elle est d'ores et déjà un facteur important de l'économie nationale.

X

La crise de la Prédication

Dans la *Civiltà cattolica* du 6 février 1960, le P. M. Flick, S. J. nous fait part de ses « *Réflexions sur la crise de la prédication* ».

Et d'abord, qu'il y ait une telle crise, cela n'est pas douteux. A vrai dire, ce n'est pas la première fois qu'on le constate. Dante Alighieri, dans son *Paradiso*, XXIX, 106, parle des prédicateurs qui laissent « les brebis nourries avec du vent ». Mais de nos jours, des objections nouvelles surgissent. Il y a tant d'autres moyens, dit-on, d'atteindre les âmes et de les instruire ! Pourquoi recourir encore à ce moyen vieillot, périmé et endormant de la prédication. Il y a le journal, il y a la revue, il y a le livre. Tout le monde lit, de nos jours. Et pour ceux qui ne lisent pas, il y a la radio, le cinéma et la télévision.

Et pourtant, l'Eglise insiste sur la pratique de la prédication au cours des cérémonies religieuses. Elle en fait une obligation aux prêtres qui ont la charge des paroisses. Pourquoi cette nécessité de prêcher ?

En premier lieu, on pourrait se contenter de répondre : Jésus-Christ a ordonné de prêcher. Il n'a pas écrit. Et il n'a pas ordonné d'écrire. Si les livres du Nouveau Testament ont été écrits, c'est assurément sous l'impulsion et avec l'inspiration du Saint-Esprit, mais jamais ne fut supprimée la prédication orale. De nos jours, le journal, la revue, le livre, le cinéma, la radio et la télévision peuvent et doivent apporter un concours utile et précieux, mais qui ne saurait autoriser la suppression de la prédication.

Cette première raison demande à être approfondie. Quelle est donc, ou quelle devrait être, la vertu de la prédication ?

Observons avant tout que même ceux qui sont instruits de leur religion ont besoin qu'on leur en rappelle sans cesse les principes et les obligations. Ce sont souvent les personnes qui ont le plus besoin d'être instruites, qui se plaignent et trouvent ennuyeuse la prédication. Une communauté de pieux fidèles, voire de religieuses ferventes, ne se fatiguera que bien rarement d'entendre prêcher. Les religieuses les plus pénétrées de l'amour divin sont, au contraire, les plus avides de la parole du prédicateur. C'est pour elles que l'on peut redire ce mot que Bossuet affirme avoir trouvé dans saint Pierre Chrysologue et qui se trouve déjà dans Cassien : « Dieu donne au docteur ce que mérite l'auditeur. » Plus un auditoire a soif de la parole divine, plus il trouvera de quoi boire dans la prédication *bien faite*. — Et quand nous disons : *bien faite*, nous ne voulons pas dire : très étudiée, très recherchée, très éloquente. Le curé d'Ars fut un très bon prédicateur. Et cependant nul n'a jamais pensé qu'il ait brillé par la science, ni par l'art oratoire.

Qu'y a-t-il donc dans la prédication, faite par un saint ou par un véritable apôtre, et qui la rend irremplaçable ?

Il y a avant tout la présence, la vie, le contact personnel, l'échange d'âme à âme, que l'on ne trouve pas dans le journal, dans la revue et le

livre, et que même la radio ou la télévision ne donnent pas au même degré, loin de là.

Seulement, il faut justement que le prédicateur sache donner cela à ses auditeurs : la vie, la présence, le contact d'âme. Tout sermon n'est donc pas nécessairement la prédication que demande l'Eglise. Un sermon impersonnel, débité d'une voix monotone et sans âme, est évidemment hors de question. L'avantage du sermon, du vrai, c'est qu'il sera non seulement un enseignement, mais un *témoignage*. L'article que nous résumons insiste sur ce point. Celui qui parle exerce inévitablement sur son auditoire une action venant de toute sa personne. Son visage, ses gestes, son attitude, son expression d'ensemble, l'intonation de sa voix, agissent autant et plus que ce qu'il dit. Il y a dans la vie des grands prédicateurs des faits qui attestent que leur influence venait tout autant de leur personne, sinon plus, que de leurs paroles. Chez un Curé d'Ars, c'était frappant. A la fin de sa vie, on ne comprenait presque plus rien de ce qu'il disait, mais l'on pleurait à ses sermons. Un saint Bernard, un Vincent Ferrier, un Jean de Capistran, un Léonard de Port-Maurice, et bien d'autres qu'on pourrait citer, transportaient des foules, bien plus par leur « personne » prise au sens le plus complet et le plus large, que par leurs paroles.

L'action du prédicateur n'est pas seulement un moyen de transmettre des sentiments analogues à ceux qu'il éprouve, mais elle peut devenir un argument en faveur de la vérité de son message. La conviction avec laquelle on parle a une influence incontestable sur les auditeurs. L'accusation la plus grave que l'on puisse faire contre un propagandiste quel qu'il soit, c'est d'être un « vendu », qui n'agit pas par conviction personnelle, mais par intérêt. Au contraire, nous sommes disposés à prendre très au sérieux l'orateur qui est convaincu de ce qu'il dit et qui le fait comprendre par tout son être. Saint Jean de la Croix a pu dire que le meilleur prédicateur n'est pas celui qui fait les plus belles phrases, mais celui qui a le plus d'amour.

Considérée sous cet angle de l'amour, du saint amour, à transmettre, la prédication aura toujours un rôle de premier plan à jouer dans le maintien et le progrès de l'Evangile. Et l'on comprend qu'elle ne puisse être supprimée ni suppléée efficacement par n'importe quel autre moyen. Mais tout ce qu'on vient de dire démontre que la prédication, pour être dans la ligne voulue par le Christ et son Eglise, exige une préparation lointaine et proche très soignée, sans quoi toutes les critiques élevées contre elle seraient malheureusement trop justifiées.

XI

E. Mounier et le Personnalisme chrétien

Il y a dix ans mourait Emmanuel Mounier. La revue italienne : *Rivista del Clero italiano*, dans son n° de mars 1960, évoque son souvenir et expose les éléments de sa philosophie : le *personnalisme chrétien*, par la plume de Mgr Dino Richetti, recteur du Séminaire de Sarzana. Avec lui, rappelons avant tout ce que fut la vie trop brève de E. Mounier.

Il naquit le 1er avril 1905, à Grenoble, s'orienta d'abord vers la médecine, puis vers la philosophie. Il fut, à Grenoble, l'élève, disons mieux : le disciple — ce qui est un peu différent — de Jacques Chevalier. En 1929, alors qu'il habitait Paris, la lecture des écrits de Charles Péguy, le conquit à l'action sociale chrétienne. Il n'avait que 27 ans quand il fonda, en 1932, la revue *Esprit* pour défendre ses idées philosophiques nouvelles. Ce fut alors que ces idées prirent la forme d'un système qu'il appella « *le personnalisme* ». En 1936, il lançait son programme, dans *Esprit* (1936, p. 1-210), sous le titre : *Manifeste au service du Personnalisme.* Il ne cessa plus de développer ses principes. Il a laissé de nombreux écrits et exercé une grande influence. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *La Pensée de Charles Péguy* (1931) ; *Révolution personnaliste et communautaire* (1935); — *De la Propriété capitaliste à la Propriété humaine* (1936) ; — *Pacifistes ou pacifiques : le Chrétien devant le problème de la Paix* (1939) ; — *L'Affrontement chrétien* (1945) ; — *Liberté sous conditions* (1946) ; — *Qu'est-ce que le Personnalisme ?* et *Introduction aux Existentialismes* (1947); — *Traité du Caractère* (1948) ; — *Le Personnalisme* (1949), etc. La liste que l'on vient de parcourir est plus complète que celle de l'article que nous analysons, qui ne donnait que les titres des ouvrages traduits en italien.

Emmanuel Mounier, usé prématurément par le travail, mourut à Châtenay-Malabry, près de Paris, d'une crise cardiaque, en plein sommeil, au matin du 22 mars 1950. En 1956, sa veuve, Paulette Mounier, a permis la publication de sa *Correspondance* et de nombreuses pages de son Journal, sous le titre : *Mounier et sa génération.* On avait d'autre part publié plusieurs œuvres posthumes : *La Petite peur du XXe Siècle, l'Aventure chrétienne,* etc.

On ne peut refuser à Mounier, même si l'on se refuse à admettre toutes ses idées, l'honneur d'avoir été un grand chrétien, un homme d'une sincérité éclatante, d'une grande sensibilité humaine, d'un sens social profond. Il fut un chrétien « engagé », dans toute la force du terme.

Mais venons-en à ce qu'il nomme le *Personnalisme.* Il en donne lui-même la définition suivante :

« Le Primat de la Personne humaine sur les nécessités matérielles et sur les appareils collectifs qui soutiennent son développement. »

Cette définition va s'éclairer par l'opposition avec les systèmes voisins : 1° le personnalisme est aux antipodes du matérialisme et de tout monisme, plus ou moins panthéistique, en ce qu'il met au centre de ses préoccupations la personne humaine, en tant qu'émergeant de son milieu métaphysique et du sein des êtres environnants. La personne humaine est un « inédit », une « aventure unique », une réalité à la fois dépendante de son environnement et indépendante du même environnement. — 2° Le personnalisme s'oppose au spiritualisme, en ce qu'il voit la personne, non comme un « esprit pur », mais comme un être concret et selon le mot de Mounier, un « être mêlé de lumière et de sang ». — 3° Le personnalisme s'oppose surtout à l'individualisme, en ce que la personne humaine ne peut s'accomplir que « socialement » et que le

sens social est indispensable à son plein épanouissement.

Déjà Renouvier, en 1903, avait employé le terme de personnalisme pour caractériser sa philosophie, mais l'expression n'avait pas été retenue. Ce fut surtout Mounier — et avec lui il faudrait nommer P. Laberthonnière et E. Nédoncelle — qui l'a remis en honneur.

Certes on a parlé d'un « personnalisme naturalistique », qui a combattu l'individualisme et qui a établi que le développement de la personne humaine ne pouvait se faire, pour des raisons biologiques, psychologiques et sociologiques, dans le repli égoïste et fermé du soi sur soi. Le biologisme d'Avenarius, Mach, Driesch, Waxweller, tout comme la psychanalyse de Freud, Jung, Adler, F. Alexander, ou le sociologisme de Ratzenhofer, Durkheim, Lombroso, Karl Marx, Engels, Mead, Frost et l'école du *behaviorisme* ou *étude du comportement,* ont insisté sur cette dépendance de la personne humaine par rapport à son milieu biologique et social. C'est en ce sens qu'on peut parler, dans le cadre de ces systèmes, d'un « *personnalisme naturalistique* ». Mais ils ont tous, plus ou moins, le tort immense de compromettre le principe essentiel de la liberté humaine, et par conséquent de nier ce qui fait l'essence de la personne humaine. Elle est *sui juris,* par la liberté, ou elle n'est rien ! *Pas de personnalité sans liberté !*

Suffit-il cependant d'affirmer la liberté pour asseoir la personnalité humaine ? Le spiritualisme courant l'a cru. Par horreur de toute dépendance, il a combattu tous les esclavages : le collectivisme, le racisme, l'étatisme, en un mot tout ce qui absorbe la personne humaine dans la classe, la race ou le totalitarisme d'Etat. Mais le sens social n'est pas toujours suffisamment inséré au cœur même de l'affirmation de la personnalité individuelle.

C'est pourquoi, Mounier a voulu établir ce qu'il nomme le *personnalisme chrétien.*

Ce nom de chrétien est bien mérité. En effet, déclarait Mounier, le sens de la personne dans l'antiquité resta embryonnaire, jusqu'au début de l'ère chrétienne. C'est la force du ferment évangélique qui a fait approfondir la notion de personne, qui allait devenir le centre de perspective et la source de la civilisation. Et les grands historiens de l'histoire de la philosophie, tels que Zeller, dans sa *Philosophie des Grecs*, ou Lavelle, dans son *Traité des Valeurs* (1951), sont de cet avis. Lavelle en particulier a souligné l'importance capitale de la révolution accomplie par le Christ et que Platon lui-même, en dépit de son sens aigu des valeurs idéales, n'avait pas entrevue : avec le christianisme, tout a changé. Au lieu de s'en tenir à l'être, on s'intéresse à la personne. Par opposition à l'idéal grec qui se ramène à la science, d'une part, et à la possession de soi, d'autre part, l'idéal chrétien se porte sur l'âme humaine à laquelle il confère une dimension infinie ? Le destin éternel de la personne humaine devient la grande affaire, ce qu'on appelle « *le salut* » — l'unique nécessaire. Et ce destin de la personne ne dépend pas d'un Destin aveugle, anonyme et indifférent, mais d'un Dieu, qui est lui-même *personnel,* bien que d'une manière suréminente.

Tout ce qui reste en deçà de cette conception de la personne, tout ce qui limite l'homme, l'enferme soit en lui-même, soit dans les bornes de la vie présente, soit dans l'autonomie purement humaine, est une mutilation de l'homme et c'est de cet anthropocentrisme, qui divinise l'homme en le découronnant, que viennent tous les maux de la société contemporaine.

Mounier conçoit donc *une vision personnalistique théocentrique communautaire.*

Quand on a compris cette formule, on a saisi le système de Mounier. Il est *théocentrique,* parce que ce n'est pas la personne humaine, mais celle d'un Dieu personnel et transcendant qui est le centre du réel et que de lui seul tout le reste dépend, y compris la personne humaine, en son existence, sa nature, ses valeurs. La personne humaine est une *autonomie participée :* autonomie, parce qu'elle jouit de la liberté ; participée, parce que cette liberté reçoit ses normes et ses valeurs de Dieu.

Les points principaux du personnalisme de Mounier, d'après notre article, sont les suivants :

a) point de départ de Mounier : *affirmation de la personne humaine.* Chaque personne est une nouveauté qui se fait elle-même et que l'on saisit dans l'acte de sa personnalisation. Nul, du reste, n'est contraint en cette réalisation de soi, mais ceux qui la portent à son sommet réveillent les autres et les entraînent. Par eux, par les fortes personnalités, l'humanité est tirée de son sommeil végétatif. Quiconque se refuse à cet appel et se détourne de cet *engagement* dans la vie personnelle, en perd le sens, tout comme on perd l'usage d'un organe qui ne fonctionne plus.

b) *La personne humaine est immergée dans la nature, corps et âme.* Nos états d'âme sont conditionnés par le climat, le lieu géographique, les diverses hérédités. Il n'est rien en nous qui ne porte le poids de la terre et du sang. Mais le matérialisme a tort de ne voir que cela. Sans doute un chrétien ne peut parler avec mépris du corps t de la matière, car c'est avec son corps et son âme à la fois qu'il se porte vers le royaume de Dieu. — A noter qu'ici Mounier oublie sans doute un peu tout ce que les grands mystiques ont dit contre la mise en esclavage de l'âme par le corps et sur la nécessité de s'en délivrer par l'ascèse. Pourtant, dans l'ensemble, il a raison. Le corps est bel et bien associé à l'âme dans la marche vers Dieu, bien que l'âme en soit, selon l'Ecriture, singulièrement alourdie !

c) Tout en étant un être matériel, l'homme *transcende la nature.* Il en émerge. La personne humaine se détache de l'ambiance naturelle, parce que seule elle *connaît*, seule elle *transforme,* seule elle *aime,* seul elle est capable de *coopérer avec Dieu.*

d) Cette *émergence* n'est pas toute faite, mais doit être *acquise.* Toute l'histoire humaine n'est autre chose que l'histoire de cette *conquête* pénible, jamais achevée, à travers la lutte incessante des tendances de sens contraire. Il y a, en effet, la tendance à la *dépersonnalisation,* qui consiste dans un abandon aux instincts, à l'automatisme

facile, à la *routine*. Et tout à l'opposé, il y a la tendance à la *personnalisation*, qui n'a pris naissance qu'avec l'homme, au sein de la nature, mais qui ne se fait qu'avec grand effort pour se libérer des exigences biologiques et économiques. La *personne* ne se contente pas d'émerger de la nature : elle prétend *la transformer et l'humaniser*. Pour cela, il lui faut user de sa liberté créatrice, non seulement pour soi, mais pour appeler le plus grand nombre d'autres humains à réaliser les possibilités de leur nature humaine. *La personne se libère en libérant.*

e) Il s'ensuit que l'affirmation de la personnne ne peut être solitaire, mais qu'*elle exige la communion et la communication.* L'individu en tant que distinct, n'est pas encore la personne. Pas de personne *sans amour* et pour aimer, il faut être plusieurs. L'acte premier de la personne est de susciter, chez d'autres et de leur assurer un milieu dans lequel chacun puisse trouver les structures, les coutumes, les sentiments, les institutions portant la marque de la personnalité. Mais c'est à peine si l'humanité commence à avoir une idée précise de cette société-là. Pour la créer, il faut « sortir de soi, comprendre les autres, chercher à se mettre à leur point de vue, prendre sur soi la joie, la souffrance, les obligations des autres ». On n'y arrivera qu'en se jetant vers l'idéal aperçu, dans un élan personnel, qui ne sera ni une revendication — individualisme petit-bourgeois — ni une recherche de soi — existentialiste — mais un don tout fait de gratuité et de générosité, sans espoir de retour. En ce sens, l'aventure de la personne est une aventure « qui dure de la naissance à la mort ».

f) Mournier a bien soin de fonder son personnalisme sur l'amour de Dieu, d'où découle l'amour du prochain.

g) Mounier reconnaît que l'*individualisme* est dominant actuellement. Il est la négation de la vision chrétienne de la vie. Il a pour base « la métaphysique de la solitude intégrale ». C'est l'individualisme qui est à la base du capitalisme, et c'est lui qui a dépersonnalisé l'homme. Et Mounier n'a pas assez de vigueur pour dénoncer cet individualisme mortel dont il voit la charte dans la fameuse « Déclaration des Droits » de 1789. Il l'appelle « le code des convenances du parfait égoïste », la charte « de la domination bourgeoise ». Et cette charte, il la voit se prolonger dans le Code Napoléon, qui tend essentiellement au dépouillement du prolétariat au profit de la bourgeoisie. Mais Mounier ne repousse pas avec moins de force le marxisme, parce qu'il y voit « le fils révolté » du capitalisme.

Après cet exposé substantiel, l'auteur de notre article, tout en rendant hommage, comme nous l'avons fait, à l'incontestable droiture de Mounier, à ses intentions, à sa foi, formule les objections possibles.

1° La *personne décrite ainsi* est une *option gratuite*. Mounier a oublié d'en indiquer le fondement métaphysique. Il a supposé admis qu'il fallait choisir entre l'existentialisme et le marxisme, e matérialisme et le spiritualisme. Pour bâtir un système philosophique complet, il fallait partir de l'Etre, du Monde, de la Pensée humaine, démontrer la nécessité de Dieu, la dépendance du Monde, les lois fondamentales de la Pensée humaine. C'est pourquoi un critique italien, Stefanini, a pu dire que le système de Mounier était un « personnalisme social pas assez contrôlé dans la sphère des principes ». Et cette critique a été reprise par A. Rigobelle, en 1955, et M. Montani, en 1959.

En fait, Mounier n'a pas voulu construire un grand monument philosophique, mais prêcher un « réveil personnalistique ». Et comme il est mort prématurément à 45 ans, il n'a pas eu le temps de faire, comme S. Augustin, ses *Retractationes*, c'est-à-dire la révision de ses idées. Et il n'est pas sans gravité que son message demeure pour ainsi dire en l'air, sans justification de base. Cette inconsistance philosophique ne peut que nuire à l'ensemble.

2° De cette première insuffisance, découle la seconde : la personne, chez Mounier, est décrite comme une « autocréation, communication et adhésion ». Mais cela nous donne seulement une description existentielle et phénoménologique. Mounier n'est pas assez allé au fond des choses. Il n'a pas défini clairement la personne, dans la perspective chrétienne à laquelle cependant il se réfère explicitement. Il aurait dû approfondir la notion de personne, qui n'a été bien établie que dans la spéculation patristique et scolastique, sous l'inspiration de la révélation du mystère d'*un Dieu en trois personnes* et du mystère du Verbe incarné, ayant *une personne en deux natures*.

C'est que la personne n'appartient pas avant tout à l'ordre psychologique ou dynamique, ou phénoménologique, mais à l'ordre *ontologique*, en tant que substance, sujet et cause de toutes les activités humaines. Ce qui fait la personne, c'est son caractère unique, son caractère incommunicable, chaque personne étant une « réalité originale et irremplaçable ». Et c'est sur ce caractère ontologique de la personne que se fonde son autonomie, sa transcendance, sa valeur absolue et immortelle. *Operari sequitur esse.* C'est l'être qu'il faut considérer avant l'opération et qui explique l'opération. Cette réalité antérieure et supérieure de la personne était ce qu'il y avait à mettre en relief avant tout. Le personnalisme de Mounier pèche donc par l'absence d'une puissante métaphysique thomiste, comme l'a bien remarqué Maritain.

En terminant son article, Mgr Ricchetti, en note, exprime un certain regret des « tendances » de la revue *Esprit*, tendances qui ne se sont pas redressées après la mort de Mounier, et qui ne sont pas sans préoccuper « les milieux responsables catholiques », pour parler comme notre auteur.

XII

Peut-on dire : « Je veux me faire prêtre » ?

Dans la Causerie du 4 février 1960, j'ai parlé du serviteur de Dieu, Carlo Amirante, et j'ai mis dans sa bouche, alors qu'il s'adressait au cardinal Sforza, de Naples, cette phrase : « Eminence, j'ai décidé *de me faire prêtre !* »

Cette expression a été relevée par un de nos lecteurs les plus éminents, un Prélat de Sa Sain-

teté, ayant occupé un poste de première importance dans son ministère. Et il a bien voulu me faire part de sa surprise et de sa réprobation très vigoureuse à ce sujet. J'avoue humblement que je n'avais pas vu dans cette formule « se faire prêtre » quoi que ce soit de choquant et encore moins de scandaleux. Il ne sera sans doute pas déplacé de donner ici les arguments de mon très distingué contradicteur. Je le cite donc textuellement et présente *in-extenso* son argumentation, très pressante :

« Nul prêtre, écrit-il, n'a pu *se faire* prêtre.

Qu'est-ce qu'un prêtre ? — un vrai prêtre ?

C'est un *envoyé de Dieu* aux hommes, pour leur enseigner la révélation.

C'est un *délégué de Dieu* auprès des hommes, pour leur apporter ses pardons et ses grâces.

C'est un homme *doué de la Présence divine* qui, par quelques paroles, rend Dieu lui-même présent réellement en l'Eucharistie.

Dieu seul peut envoyer authentiquement, *déléguer efficacement, rendre effectivement puissant* cet homme devenu son prêtre. *Dieu seul a pu le faire prêtre.*

Cet homme n'a pas pu, à lui-même, se donner ces pouvoirs ni ce titre : *Il n'a pu se faire prêtre !*

Dire : *il s'est fait prêtre*, c'est *ignorer* ou *refuser de croire* ce qu'est un Prêtre de Dieu.

Mais, même en ce cas, on ne peut pas le dire, car on sait que, pour être authentiquement reconnu comme Prêtre, cet homme a dû « *recevoir* », par la volonté, la déclaration et le geste sacramentel d'un autre, au nom de l'Eglise de Jésus-Christ, le titre et les fonctions du prêtre.

Sa seule volonté ne lui a pas suffi pour devenir un vrai prêtre.

Nul ne peut par sa seule volonté être Académicien. Député, Général, ni même Caporal. — Il a fallu suffrages ou nomination, *volonté d'un autre :* on ne dit pas : *ils se sont faits...* ».

Tout cela est d'une évidence indiscutable. On ne devrait donc pas dire : « Je veux me faire prêtre ». Pourtant, il semble bien que l'usage soit là et qu'il soit général. Si j'ouvre le *Larousse du XX^e^ siècle*, au mot *faire*. On y signale un sens figuré du mot faire, qui équivaut à « mener à une certaine manière d'être, à un ceratin état ». Se faire prêtre, dans ce cas signifie simplement : prendre la voie qui conduit à devenir prêtre. De même qu'on dit : je veux me faire avocat, médecin, professeur, officier, pour dire qu'on prend le chemin qui mène à ces divers états, en disant qu'on veut *se faire prêtre*, on n'oublie pas qu'il faudra « recevoir la prêtrise » d'un évêque et qu'on ne pourra se donner, par sa seule volonté, le caractère sacerdotal.

Il y a donc matière à discussion, mais en y réfléchissant, on est bien obligé de reconnaître la valeur et la force des arguments de notre vénéré lecteur.

J'en étais là de mes conclusions, lorsque, coup sur coup, me sont arrivées deux constatations en sens contraire. Lisant, ces derniers jours, les très importants et très intéressants volumes du cardinal Costantini, intitulés *Con i Missionari in Cina*, qui sont comme les Mémoires de sa Délégation en Chine, de 1922 à 1933, je suis tombé sur ces mots qui lui furent adressés par sa mère, alors qu'il lui faisait ses adieux avant de partir pour la Chine : « *Voi non vi siete fatti preti per pensare alle richesse :* — Vous ne vous êtes pas faits prêtres (toi et ton frère) pour penser aux richesses... »

Le cardinal Costantini ne voyait donc pas d'inconvénient à ce qu'on emploie cette expression courante dans l'usage italien : *se faire prêtre !*

Plus récemment encore, un autre exemple de l'emploi de cette formule m'est tombé sous les yeux et je dois à la vérité de le relater ici, car il tombe — on va en juger — de la bouche la plus autorisée qu'il puisse y avoir dans l'Eglise. *L'Osservatore romano*, dans son édition française hebdomadaire du 12 février 1960, publia *in-extenso* le discours du pape, Sa Sainteté Jean XXIII, à son clergé réuni pour le Synode, le mercredi 27 janvier. Et dans ce discours, je trouve la phrase que voici :

« Fils d'une humble et simple mais honorable famille, *ne vous êtes-vous pas fait prêtre* sur un signe de Jésus, qui vous a touché le cœur peut-être dès votre enfance innocente et vous a appelé au sacerdoce ?... »

Le pape admet donc que, répondant à l'appel intime du Seigneur, on *se fasse prêtre*. Certes, il y a l'appel d'abord, et il y aura dans la suite et en cours de route, bien des interventions qui ne dépendent pas de la volonté du futur prêtre, mais cet acquiescement de sa volonté, sans lequel rien ne peut se faire, ne suffit-il pas à ce qu'il puisse dire, sans offenser Dieu ni contredire à aucun principe théologique, qu'il « s'est fait prêtre », qu'il a « voulu se faire prêtre » ? Nous posons la question. Nos lecteurs y répondront...

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

AMBROISE DE MILAN. — **Traité sur l'Evangile de saint Luc.** Texte latin, introduction, traduction et notes de Dom Gabriel TISSOT. — 2 vol. in-16. « Sources Chrétiennes », n^os^ 45 et 46. Paris, Edit. du Cerf, 1958.

Si un confrère compte sur ce commentaire de saint Ambroise pour le dépanner au dernier moment dans l'ultime préparation d'un sermon, il convient de le détromper tout de suite. Les deux volumes de *Sources chrétiennes* consacrés au *Traité sur l'Evangile de saint Luc* ne son pas d'une lecture facile. La faute n'en est pas au traducteur, loin de là. Dom Tissot a même su rendre avec bonheur la « frappe » de certaines formules ambroisiennes. Mais il ne dépendait pas de lui de changer style et méthode de l'évêque de Milan. Or celui-ci semble avoir prononcé ces sermons sur saint Luc (et les avoir rédigés) comme si un ou plusieurs saint Augustin en étaient destinataires. Il s'agit d'un ouvrage tout imprégné de sagesse spirituelle et de science exégétique : on aurait presque envie de dire de savoir-faire exégétique, sans pouvoir d'ailleurs toujours déterminer si Ambroise découvre ou retrouve des rapprochements d'une incontestable poésie, ou s'il utilise des procédés qu'il ne pénètre pas pleinement ou que très consciemment il infléchit comme il l'entend. Nous pensons, par exemple, à cette fameuse comparaison du Christ au scarabée, dont le fin mot est évidemment dans Origène comme Dölger l'a naguère expliqué.

Peut-être quelque lecteur voudra-t-il se rapporter à cet article d'*Antike und Christentum* 2, 3, 1930, p. 231-240 pour éclairer *In Luc*, 10, 113 (Sch. 2, 193-194). D'autres rapprochements avec Origène plus étonnants encore viennent d'être exposés par MM. Courcelle et Hadot (*L'entretien d'Origène avec Héraclide et le commentaire de saint Ambroise sur l'Evangile de saint Luc* dans « *Vigiliæ Christianæ* », 13, 4, 1959, p. 204-234). C'est dire et l'importance de ce commentaire sur saint Luc et la place primordiale de saint Ambroise comme relais de la pensée d'Origène et comme trait-d'union entre l'Orient et l'Occident.

Mais peut-être le commun des lecteurs n'entend-il pas se jeter dans une œuvre assez ardue pour ces seuls motifs en somme d'ordre technique. Aussi bien y a-t-il une autre raison de lire ces deux beaux volumes. Il nous semble, en effet, que le commentaire de saint Ambroise pourrait être choisi comme type de lecture spirituelle patristique : à cause de ce qu'il exige du lecteur — vertu de patience ; tendance à s'enthousiasmer pour le spirituel ; acceptation du « dépaysement ». Mais à cause aussi de ce qu'il apporte : ce goût pour la Parole de Dieu et cette saveur d'Evangile trouvée dans toute l'Ecriture.

Maurice JOURJON.

---

1. ORIGENE. — **Esprit et Feu.** T. I. **L'Ame.** Textes choisis et présentés par Urs von BALTHASAR. — In-16 (11,5 × 18), 7,20 NF. — Paris, Editions du Cerf, 1959.
2. Marguerite HARL. — **Origène et la fonction révélatrice du Verbe incarné.** — (14,5 × 22,5), 18 NF. Coll. « Patristica Sorbonensia ». — Paris, Edit. du Seuil, 1958.

1. — Le premier de ces ouvrages est la traduction de la 1re partie d'un épais volume de Urs von Balthasar. L'édition française sera faite en quatre brochures. Celle-ci nous semble bien capable de susciter la réflexion et de nourrir la méditation, et à ce double titre elle mérite d'être recommandée. La pensée du grand Alexandrin est parfois subtile, mais elle est d'une haute spiritualité et tout imprégnée de la Bible. Von B. s'en explique dans une copieuse introduction de 40 p. On y trouve d'heureuses formules (par ex. p. 49), d'autres moins satisfaisantes (par ex. p. 25-49). On remarquera des aperçus synthétiques sur ce que l'auteur appelle « l'origénisme presque imperceptible des Pères de l'Eglise » (p. 29). Si cette introduction paraît un peu difficile au lecteur, qu'il s'attache aux textes eux-mêmes, traduit fort bien par les Dominicaines d'Unterlinden. Il reviendra à l'introduction.

2. — L'ouvrage de Mme Harl est une thèse présentée en Sorbonne. C'est donc un livre savant. Mme H. n'a pas voulu étudier Origène au point de vue théologique (p. 335), qui est celui de l'Eglise. Mais sur ce point le travail précédent complète celui de Mme H., et réciproquement ; car on ne trouve pas dans l'étude du P. von Balthasar toutes les minutieuses analyses qui nous sont données ici. Les deux ouvrages, du reste, ne présentent qu'une partie de l'immense pensée d'Origène. Le lecteur qui veut un exposé *technique* tiendra compte du travail de Mme Harl ; celui qui désire une lecture *spirituelle* préfèrera celui d'Urs von Balthasar.

L. CERFAUX et J. TONDRIAU. — **Le culte des souverains dans la civilisation gréco-romaine.** — In-8 de 535 p. — Paris, Desclée, 1958.

Les distingués auteurs ont mis en sous-titre : « Un concurrent du Christianisme ». Est-ce bien sûr ? Car enfin Mgr Duchesne dont on ne peut nier qu'il connaissait admirablement les débuts de l'Eglise, ne fait même pas allusion à cet adversaire possible et le Père Lebreton n'en parle pas non plus. S'il s'était agi d'une foi en la divinité des empereurs, avec tout ce que ce mot sous-entend de réalité religieuse, peut-être pourrait-on l'admettre, mais à y regarder de près, il semble bien qu'il n'en est rien. On a l'impression en lisant ce livre si parfait par tant de côtés, qu'il part de prémisses, sinon fausses, du moins exagérées en certains points. Les arbres auraient-ils empêché de voir la forêt ?

Ces prémisses sont exposées (p. 412, n. 1) dans le schéma de la divinisation idéale d'un être humain et le point de départ en est la prétendue croyance primitive à un roi magicien et qui, de ce fait, jouissait de pouvoirs divins.

Le P. W. Schmidt dans la *Semaine Internationale d'Ethnologie* (IVe Session, 1925, p. 341-53), ne constatait la divinisation des chefs que dans les civilisations évoluées où apparaît la hiérarchie des classes et où, pour donner à son autorité un fondement plus solide, le roi est essentiellement le lieutenant de la divinité, son représentant sur la terre, pour devenir finalement son fils et ainsi mériter des honneurs divins.

Après avoir énuméré une longue liste de rois fabuleux et antédiluviens, le scribe sumérien écrit : « Le déluge vint ». Puis il continue : « Alors la royauté descendit du ciel ». Nous sommes vers 2700 av. J.-C. La nécropole royale d'Ur apporte la preuve que ces rois de la première dynastie sont considérés comme vivants et qu'ils continuent dans l'au-delà une même vie d'honneurs qu'on peut appeler divins, mais rien ne prouve qu'ils soient considérés vraiment comme des dieux. Plus tard Sargon l'Ancien et Narâsim, eu égard sans doute à leurs exploits guerriers, seront appelés des dieux et Hammurabi, à la fin du XIXe siècle av. J.-C. s'affirmera « fils et héritier de Marduk », mais, dans leur protocole, ces rois ne cesseront de se présenter comme « prêtres d'Assur » et lieutenants du grand dieu Enlil.

Même chose en Egypte. Sans doute le Pharaon est le chef absolu de la religion et de la politique, pourtant les savants auteurs résument ainsi leur pensée (p. 87) : « On peut conclure en disant que dès les premières dynasties, le Pharaon s'assimile à l'Horus d'or céleste, puis profitant du syncrétisme Horus-Rè, revendique la qualité du fils de la divinité solaire. Mais il n'a droit au ciel qu'après sa mort. »

Donc divinisation, mais *cum grano salis !* En tous cas il n'est pas question de magie avec des pouvoirs extraordinaires. Il faudra la rouerie subtile des théologiens pour faire admettre aux souverains que le *Ka*, la force divine créatrice, puisse se manifester dans le roi et se transmettre.

Ainsi, que ce soit au début de l'histoire en Mésopotamie ou dans la vallée du Nil, plus tard en Grèce ou à Rome, il ne manquera jamais de théoriciens, philosophes, panégyristes ou simplement courtisans pour affirmer que les grands chefs sont d'une origine plus haute qu'il ne convient à la nature humaine. Sans doute Socrate, dans son robuste bon sens, professera que l'homme ne devient législateur et roi que par la sagesse et la vertu. Platon va un peu plus loin et compare la justesse d'idées qui doit être celle des souverains avec un don divin analogue à celui que possèdent certains devins inspirés. Mais qui donc écoute Socrate ? Et qui donc dans le peuple lit Platon ?

A Rome Caligula va reprendre ces explications et les développer. Il se croyait réellement dieu et Philon le Juif nous décrit cette curieuse évolution paranoïaque : « Si les bergers d'un troupeau, écrit-il dans *Leg. ad Caium* (79, 149-151), si les chevriers et les bouviers ne sont pas des brebis, des béliers ou des bœufs, mais des hommes d'une nature et d'une condition supérieures, il faut penser de même que moi, pasteur du premier des troupeaux, c'est-à-dire du genre humain, je ne ressemble

pas au reste des mortels, mais que je suis d'une condition supérieure et même divine. »

Caligula n'était qu'un fou. D'autres empereurs seront plus raisonnables. Tibère était un incroyant et s'il fit rendre les honneurs divins à Auguste défunt, il ne voulait quant à lui n'être que le premier des patriciens romains « *primus inter pares* » et il refusa le serment en son nom. Claude interdit la proskynésis. Marc-Aurèle, un empereur philosophe, déclarait que les honneurs divins n'étaient pour un prince que vanité, parce que après sa mort, il ne sera plus rien. Vespasien, à son agonie, s'écriait ironiquement : « *Vae, puto deus fio* », Trajan ne voulait être qu'un *optimus princeps* et dans son rescrit à Pline le Jeune, il répondait au sujet des chrétiens « *conquirendi non sunt* ». Ils sont peut-être des contempteurs de la *majestas populi romani*, ce ne sont pas les ennemis personnels de sa divinité. A qui fera-t-on croire d'ailleurs que cet esprit sceptique qu'était Hadrien, en proclamant dieu son mignon Antinoüs ait cru vraiment à une déification réelle ?

Les éminents auteurs l'ont eux-mêmes senti. Les empereurs, à part quelques exceptions, et encore faut-il noter que le cas se présente en des occasions officielles où ils ne pouvaient faire autrement, n'ont pas cru à leur divinisation. Ils ne le pouvaient pas raisonnablement. Les philosophes non plus (cf. p. 436 et ss. p. 437, n. 2). Mais tout s'explique si, comme les auteurs l'écrivent dans leur préface (p. 75) : « Dans l'antiquité la religion servait de toile de fond à la haute politique. » Si les divinités poliades n'intervenaient pas dans la direction des affaires, du moins faut-il reconnaître que la religion influençait et souvent directement le cours des événements politiques. On le vit bien avec César et Auguste. D'autres causes pourront intervenir et favoriser le culte des empereurs, mais elles ne sont que des causes secondaires (p. 76, n. 1 et 2), utilisées à l'occasion, quand elles peuvent servir d'appoint aux projets du prince.

Comment dès lors expliquer ce conflit entre le Christianisme et l'Empire, conflit qui pendant trois siècles n'a cessé d'exister, tantôt latent et tantôt à l'état aigu ? Faut-il l'expliquer par le culte des empereurs concurrent de celui du Christ ? Non. Le Christ se refuse d'intervenir dans les affaires profanes, tel le tribut à César et il professe que son royaume n'est pas de e monde. S. Paul est citoyen romain, il a appris à considérer l'empereur comme mandaté par Dieu pour régner. Dès lors, une opposition ne peut pas s'établir entre l'ordre temporel et cet ordre purement religieux.

L'explication, c'est que ne sont pas seulement deux religions qui s'opposent, mais bien deux conceptions de vie, deux civilisations. Cependant, si peu de réalité qu'il y ait dans le culte des empereurs, il complique pourtant la situation par suite de l'identification qui est faite par ce culte entre l'attitude purement religieuse et le loyalisme dû aux autorités.

Nous avons quelque chose de semblable dans l'antagonisme qui existe aujourd'hui entre le Catholicisme et le Marxisme, ce dernier étant passé de l'état de doctrine philosophique à celui de réalisation politique. Les chrétiens ne se révoltent pas contre la société temporelle. Ils sont extérieurs, hétérogènes aux empires de ce monde, mais, parce qu'ils vivent dans le monde, il est des points, des interventions du Marxisme qu'ils ne peuvent accepter sans renier l'enseignement du Christ et sans se renier eux-mêmes. La raison profonde de l'opposition entre le Catholicisme et le Marxisme dépend d'une conception différente du monde et de la cité.

Ainsi en était-il du vieil empire romain. Lié essentiellement au paganisme, il représentait par lui-même tout un ensemble de choses attachées entre elles d'une façon qui pouvait paraître indissoluble, mais qui n'était qu'une conception périmée. Le Christianisme au contraire, en introduisant au cœur de la cité de ce monde des aspirations à une cité céleste et aussi des obligations nouvelles, dépassait et violait la conception de l'Empire. Ce qui était en cause, ce n'était pas l'empereur en tant que personne, c'était tout l'édifice de l'ancienne civilisation. Ce qu'on demandait aux Chrétiens par les menaces de la persécution, c'était donc une apostasie, un renoncement à la doctrine du Christ et à ses obligations. Ce sera précisément l'honneur du Judaïsme et du Christianisme d'avoir mis au-dessus de tout les exigences de Dieu, Maître suprême.

Je me suis permis de critiquer l'origine et le processus de la divinisation des empereurs, mais je tiens à reconnaître combien l'ouvrage est remarquable. La conception générale et les sections qui traitent du culte des souverains sont l'œuvre de M. Tondriau. Il appartenait à Mgr Cerfaux d'intervenir plus spécialement là où l'histoire du Judaïsme et du Christianisme était en jeu. Il l'a fait avec une maîtrise qui s'impose et que nous sommes heureux de reconnaître. Nous n'avions en France sur ce sujet si passionnant que Beurlier, Toutain, Boissier, Batiffol et Bréhier qui ont pas mal vieilli. Ce splendide ouvrage édifié selon les normes de la plus sérieuse érudition, permettra aux savants catholiques d'étudier à nouveau ces questions difficiles.

A. VINCENT.

Raoul BLANCHARD. — **Le Canada français, province de Québec.** — Relié, in-8 de 308 pages, illustré, 22 NF. — Paris, Fayard.

Voici un ouvrage que l'on peut qualifier de magistral. Il est, en effet, de la main d'un maître. Il s'agit d'une très belle étude géographique. Mais la description du pays même, bien que très précise et agréable, laisse surtout la place à l'exposé de « la marée du peuplement français », à la description des « occupations traditionnelles », qui sont surtout l'agriculture et le travail du bois, à la peinture de l' « essor industriel » et de « l'activité commerciale ». Un chapitre spécial est consacré aux villes et surtout aux deux principales, Québec et Montréal. Enfin, le livre se clôt par une analyse de la « personnalité du peuple canadien-français ».

On ne saurait guère lire un ouvrage plus riche de renseignements précis et autorisés sur le Canada français. L'amitié traditionnelle qui nous unit à cette région où l'on parle notre langue à la mode de la « vieille France » est une raison de plus pour nous attacher à la bien connaître. Des cartes, des croquis, des gravures complètent heureusement le texte et aident à le bien comprendre. L'auteur reconnaît qu'il a écrit avec joie et amour. Cela se sent et c'est dans les mêmes sentiments qu'on le lira.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 5 aprilis 1960

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)